

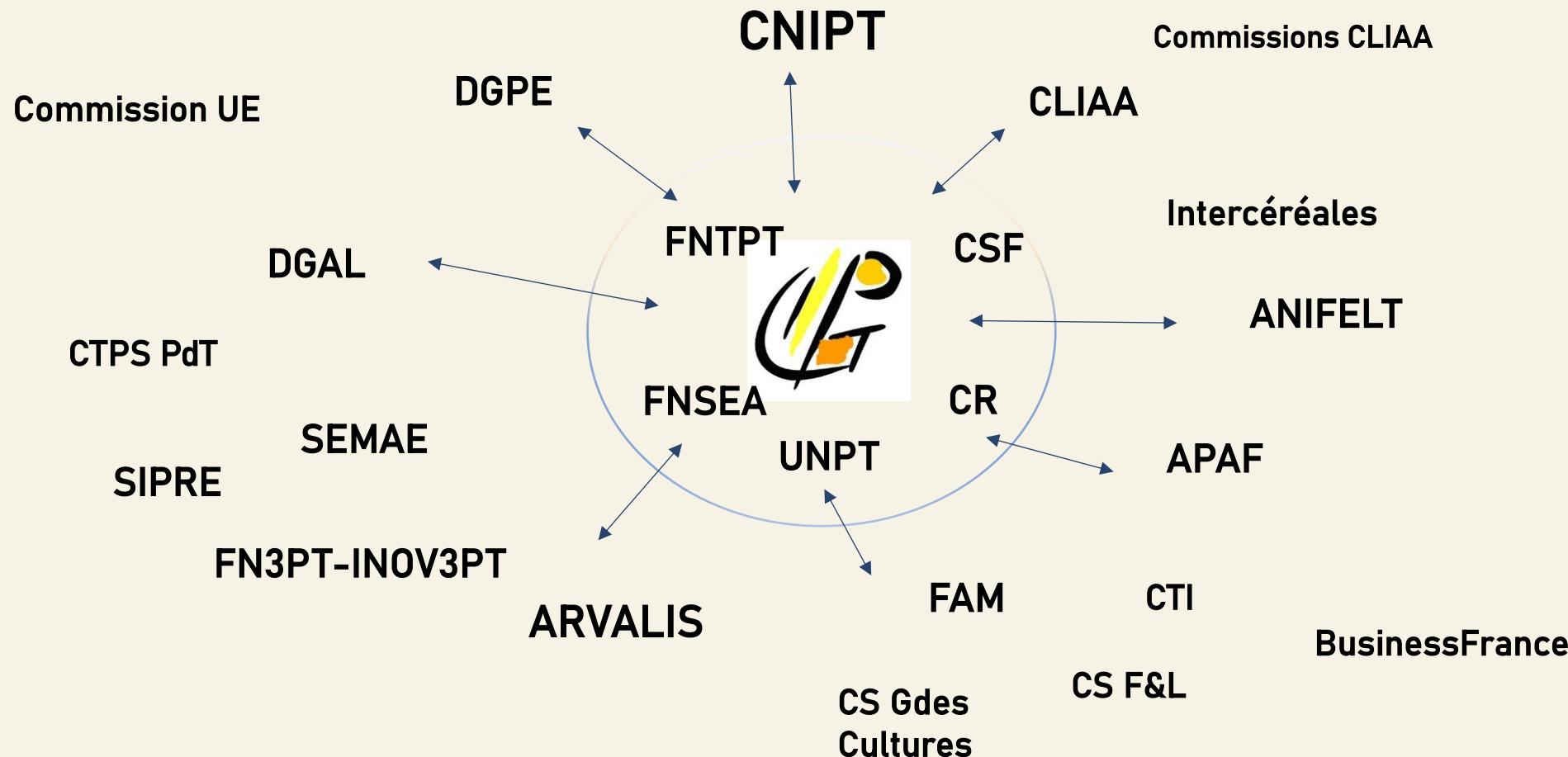


# RAPPORT D'ACTIVITES

2024/2025

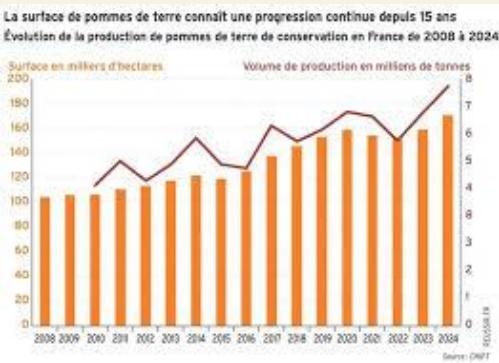


# LE GIPT AU COEUR D'UN ÉCOSYSTÈME PROFESSIONNEL

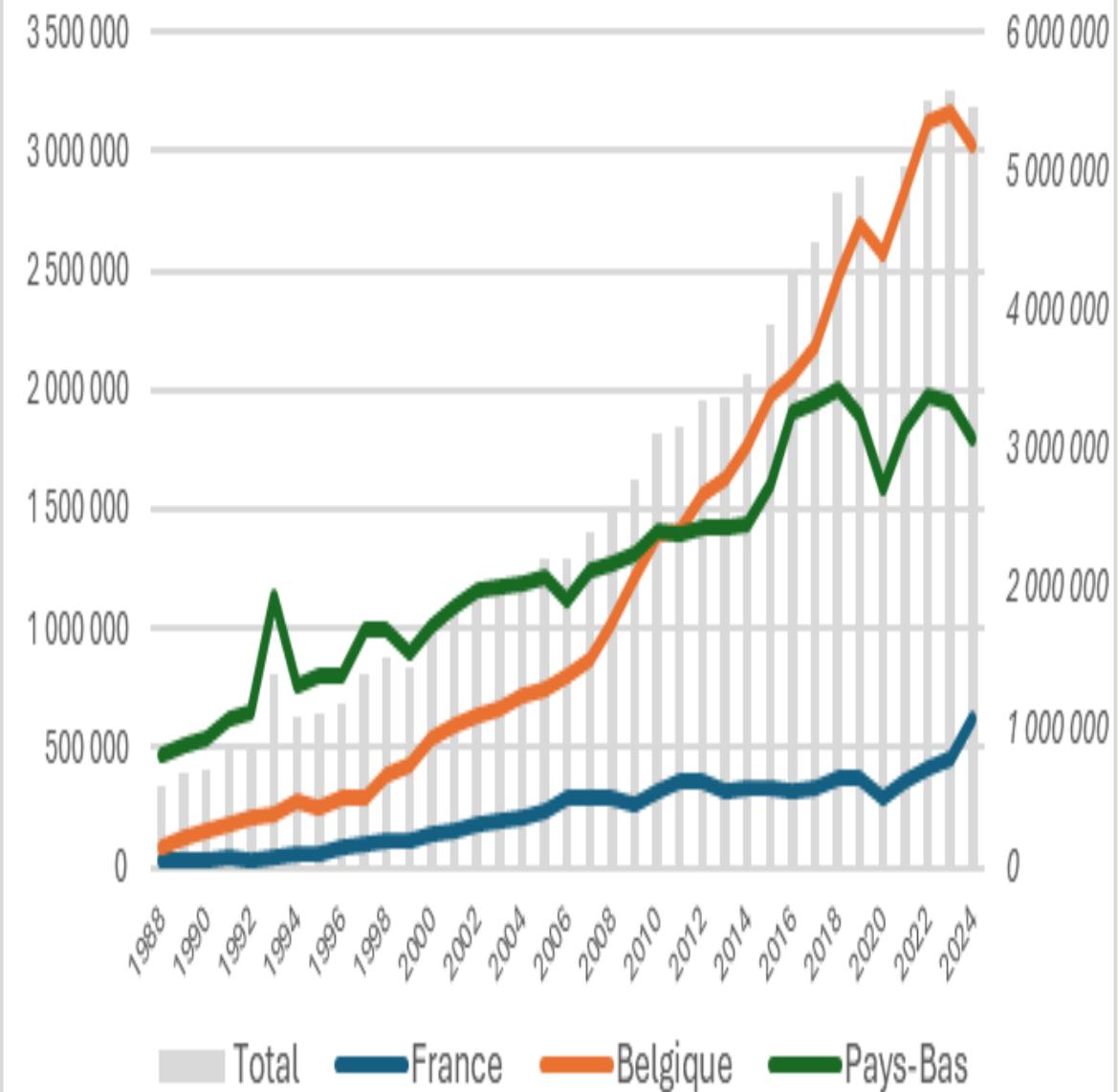




# UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE TOUJOURS AUSSI INCERTAIN



## Exportations de produits surgelés



## UNE CAMPAGNE MARQUEE PAR LE RALENTISSEMENT DU MARCHÉ DE LA FRITE BELGE À L'INTERNATIONAL

### Baisse globale de l'export de frites en UE

UE 5 : -2% de l'export au global  
mais +2,7% en export intra UE  
Et -7,7% vers les pays-tiers

### Une dynamique différente selon les pays avec une baisse des acteurs historiques

Belgique : - 5,5 %  
Pays-Bas : - 8,8%  
France : + 41%  
Allemagne : -7,7 %  
Pologne : + 7,2%

# L'INFORMATION ECONOMIQUE : UN SOCLE COMMUN POUR PARTAGER DES CONSTATS

---

- Statistiques mensuelles d'approvisionnement des usines
- Statistiques mensuelles de consommation GMS - synthèse
- Suivi trimestriel du marché des amidons - reprise
- Suivi du commerce extérieur Monde
- Analyse commerce extérieur pdts finis pays UE
- Perspectives marchés 2030 (la suite)
- Prospective 2030 GIPT-CNIPT-SEMAE- FAM (finalisation)
- Enquête nutrimétrie C-Ways - CLIAA
- Etude Conso Hors-Domicile - FAM
- Etude marchés anglais FAM-CNIPT-GIPT



# DEUX NOUVELLES VARIÉTÉ FÉCULIERE INSCRITES EN 2025



**2 nouvelles variétés inscrites en 2025 dans le cadre du partenariat SIPRE-GIPT**

**SI204** : Variété féculière demi-tardive à tardive, moyennement sensible à l'égermage, très productive en fécale/ha [124 % du témoin ; 103 % de LD17\*\*], donnant une forte proportion de gros tubercules arrondis.

Débouché principal : industrie (fécule). Note environnementale : moyenne à assez forte. Mention agroécologie : fécale

**HADRIEN** : Variété féculière tardive, assez peu sensible à l'égermage, très productive en fécale/ha [117 % du témoin\*\*\* ; 103 % de LD17\*\*], donnant une assez forte proportion de gros tubercules arrondis, à peau jaune

Débouché principal : industrie (fécule). Note environnementale : forte à très forte. Mention agroécologie : fécale.

# CONTRACTUALISATION ET ACCORDS INTERPROFESSIONNELS

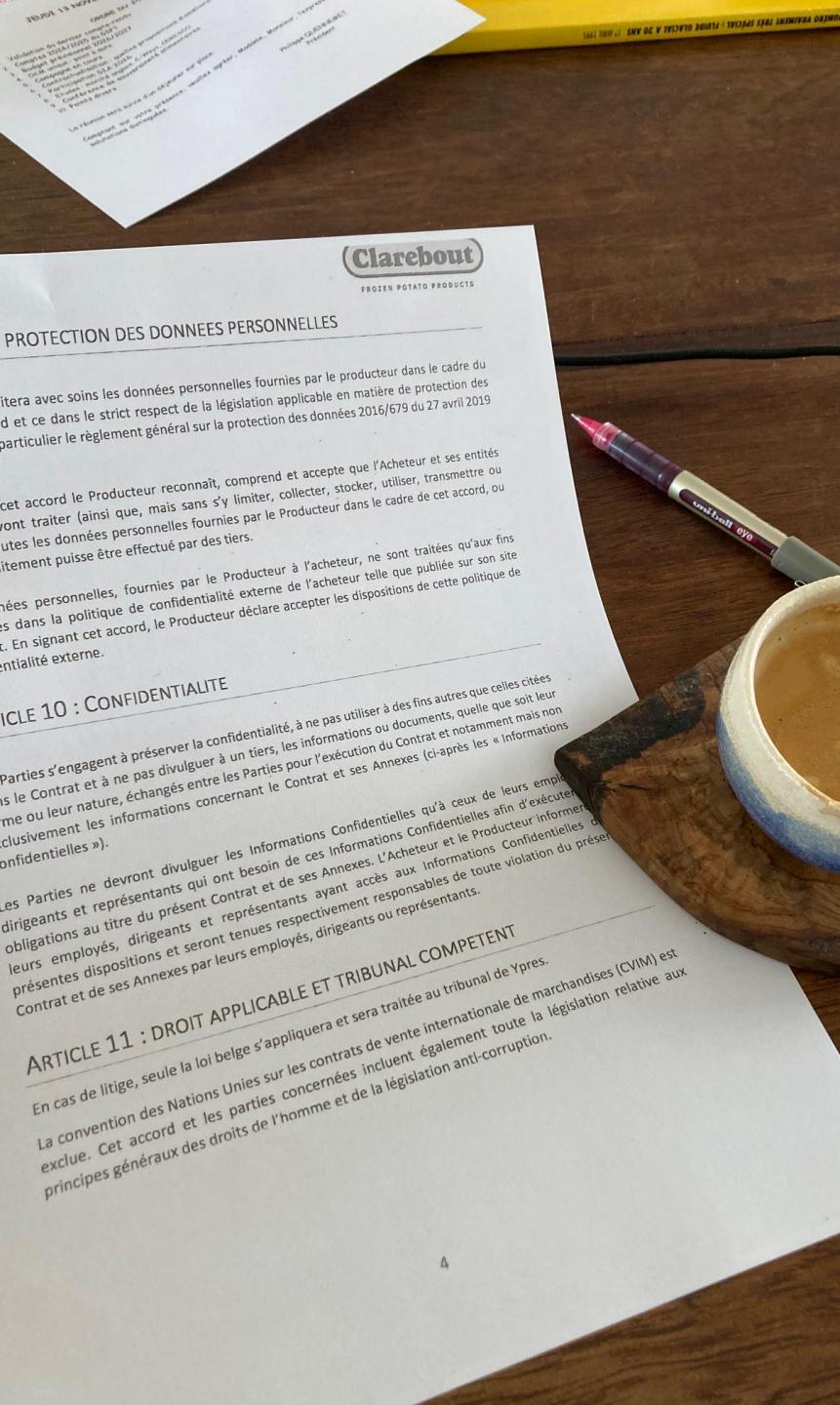
## Renouvellement de l'AIP GIPT transformation

Signé le 24 avril 2025 pour la campagne actuelle et les deux prochaines campagnes

Etendu par arrêté ministériel au JO du 5 juin 2025.

**Principale modification : obligation d'avoir un groupement de producteur constitué pour les usines traitant plus de 75 000 t de PdT. Objectif de faciliter et fluidifier les discussions dans le cadre législatif.**

***“Le respect du contrat doit rester la base de la confiance entre producteurs et industriel”***





# OCM UNIQUE, POUR UNE MEILLEURE STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

## **Vote au parlement européen**

**Vote le 8 octobre. (532 voix « pour » et 78 « contre »)**

**Possibilité pour un producteur d'être membre de plusieurs OP pour des débouchés différents**

**Possibilité de déroger au droit de la concurrence**

**Contrat écrit : pas de clause de renégociation obligatoire pour les contrats annuels si MAT**

## **Trilogue – démarrage en novembre**

**Papier de position de l'UNPT, relayé par le GIPT et l'UNPT auprès de la commission européenne et du MASA**

**Une décision encore incertaine. Un dernier trilogue le 9 décembre non conclusif.**



# LA RECHERCHE AU COEUR DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE

## Arvalis

Un nouveau programme pour 3 ans

Une nouvelle convention pour 3 ans

Un programme de financement pour 3 ans, avec des moyens accrus de la part du GIPT (500kt HT/an)

## Décarbonation

Participation à l'étude proposée par le CNIPT et effectuée par Agrosolution

Participation au projet de mise en confrontation des différentes feuilles de route (MECODEF)

## PARSADA : acceptation de deux nouveaux projets

Projet MILTALOC

Projet IPSEELON

# COMMUNICATION : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DE LA FILIERE

Participation aux salons (*Arvalis,..*)

SIA 2024

Nouveau partenariat pour le SIA 2025

Flyer GIPT, Dossier « Produits de France »

Articles dans *Patatier, PdT française,..*

Interviews diverses

Site internet



# CONFÉRENCE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## Participants

Filières siégeant aux CS de FAM , principales interprofessions, Pdt et Vice Pdt des CS, ITA

## Référents/ filières :

Laurent Grandin en F&L,

Christophe Büren en Gdres cultures

Un coordinateur : Ludovic Piers

## Objectifs

Etablir une stratégie de production à horizon 10 ans.  
En s'appuyant sur les plans déjà élaborés.

Synthèse à faire : facteurs de consommation à 10 ans,  
facteurs externes à intégrer, atouts et points de  
vigilance filière, plan de production nationale et  
territorialisé, recommandations opérationnelles

## Démarche territoriale

Contribution des préfets de région

Déclinaison opérationnelle dans un 2eme temps





# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## 12 DÉCEMBRE 2025

